

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20H30 sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD- - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX – Didier ROUX - Joëlle SAMPAIX -

Procurations : Didier FENEON à Serge BERTILLOT  
Jean-Marc DURY à Didier ROUX

Absents : Delphine DUCERF

Secrétaire de séance : Valérie AUPECLE

Date de convocation : Lundi 16 octobre 2023

Date affichage : Lundi 16 octobre 2023

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 21 septembre 2023, pas de remarque.  
Adopté à l'unanimité.

#### Délibérations :

##### **1/ Frais fonctionnement RPI année 2022.2023 :**

Le Maire, rappelle au conseil municipal la dissolution du SIVOS le 31 décembre 2016.

Une convention a été signée entre la Commune de Lugny les Charolles représentée par son Maire, Patrick BOUILLON et la Commune de Saint Julien de Civry représentée par son Maire, Didier ROUX, regroupées au sein du RPI en date du 3 août 2005.

Le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal de la répartition des frais de fonctionnement 2022.2023 des écoles du RPI. Lorsque les montants définitifs sont connus, une régularisation entre les deux communes est nécessaire afin qu'elles participent également.

Pour l'année scolaire 2022.2023 :

- La commune de Lugny les Charolles a dépensé 47 660.33 €
- la commune de Saint Julien de Civry a dépensé 56 492.96 € (après déduction du versement des communes de Hautefond, Prizy, Changy et Nochize).

Pour équilibrer, la commune de LUGNY LES CHAROLLES doit verser 4 416.31 € à la commune de SAINT JULIEN DE CIVRY, pour que chacune des deux communes supporte un montant de frais de Fonctionnement du RPI en 2022-2023 équivalents de 52 076.64 €.

**10 voix pour**

##### **2/ Encaissement chèque Groupama :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 10 octobre 2023 un chèque de Groupama :

- 406.91 euros pour le remboursement de la facture TTC de remplacement de la vitre arrière du Kangoo

**10 Voix pour**

### **3/ Avenant no 1 sur le marché public de réhabilitation du logement de la Mairie :**

Le Maire rappelle que par délibération n° 27-2023 du 21 juillet 2023 et no 23-2023 du 27 juillet 2023, il a été autorisé à signer les marchés de travaux se rapportant à chaque lot concernant l'opération relative à la réhabilitation du logement de la Mairie de Saint Julien de Civry.

Un avenant sera signé entre la commune et l'entreprise Barbosa de Gibles avec une incidence sur le coût du marché initial de 1 498 € HT. Le lot concerné est lot 02 : Menuiserie int et ext.

Le conseil municipal accepte que le coût total du lot no 2 soit de 47 274.51 € HT :

montant initial 45 776.51 € HT

avenant no 1 : + 1 498 € HT

= 47 274.51 € HT ( 50 687.88 € TTC )

**10 voix pour**

### **Divers :**

#### **1/ Point sur le paiement des loyers à mi-octobre :**

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

#### **2/ Compte rendu de l'assemblée générale de la Casba et des Parents d'élèves :**

Valérie PILLOUX et Didier ROUX se sont rendus à Lugny les Charolles le vendredi 13 octobre.

- 7 911 repas ont été servis en 2022.2023 ( 7 363 enfants + 548 pour adultes surveillance cantine )
- Coût de repas d'un repas = 6.16 €

#### **3/ Compte rendu sur la réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais :**

Donné par Armand BRIGAUD qui s'est rendu à Marcigny le mardi 17 octobre.

#### **4/ Compte rendu de la réunion avec le Sous-Préfet pour les Energies renouvelables :**

Donné par Serge BERTILLOT qui s'est rendu à Volesvres le mercredi 18 octobre pour les zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

#### **5/ Plantation dans la cour de l'école :**

Un devis de SAS MICHEL est présenté au conseil municipal pour arborer la cour de l'école : accord donné pour la plantation de 2 arbres.

#### **6/ Cimetière : entretien + chrysanthèmes + réglementation :**

L'entretien est fixé au samedi 21 octobre à 8h30. Toutes les bonnes volontés sont invitées.

10 chrysanthèmes ont été commandés aux établissements Soleymieux de Poisson pour un total de 100 €.

Catherine fait le point sur la réglementation suite à une journée de formation sur la législation funéraire.

Un marquage des emplacements vendus est à prévoir afin d'éviter des confusions.

#### **7/ Travaux à la garderie pendant les vacances de Toussaint :**

Le déménagement est fixé au vendredi 20 octobre 18h00.

L'emménagement est noté au 02 et 03 Novembre à 18h

#### **8/ Terrain à bâtir à Chevagny :**

La demande de CU(b) est arrivée à terme le 22 septembre 2023. La commune va demander un CU.

#### **9/ Appartement au dessus du site médical :**

Didier ROUX et Serge BERTILLOT se sont rendus chez le locataire le vendredi 13 octobre pour voir les travaux d'isolation envisageables. La commune demande un devis pour une porte et isoler la cloison de l'entrée de l'appartement.

### **10/ Appartement au dessus du salon de coiffure :**

Le locataire a quitté le logement le 16 octobre. L'état des lieux est à faire. La porte du bas est à restaurer.

### **11/ Appartement au dessus l'école publique :**

Le Maire, Didier ROUX, rapporte une demande faite pour le festival du cirque les 4 et 5 mai 2024. Les bénévoles recherchent des solutions d'hébergement et demandent s'il y avait une possibilité dans le logement de l'école publique.

### **12/ Arrêt du chauffeur du bus communal :**

Louise AVIDOR est en arrêt jusqu'au 29 octobre 2023. Un remplaçant est recherché. Il y a plusieurs candidatures.

### **13/ Cérémonie du 11 novembre :**

Elle est programmée le samedi à 11h00 au monument aux morts suivie du pot du souvenir. Les 2 personnes qui se sont proposées pour assurer la fonction de portes drapeaux sont : Patrice MAILLY et Serge BERTILLOT. Les enfants seront invités comme habituellement. Une gerbe sera commandée pour 50 euros.

### **14/ Décorations de fin d'année : :**

La date des décorations de fin d'année est fixée au samedi 02 Décembre à 9h00. Une nacelle avec chauffeur sera louée comme les années précédentes pour la pose et dépose des guirlandes. La commande de sapins comprendra 15 sapins et Didier Fénéon sera à nouveau sollicité pour aller les chercher.

### **15/ Bulletin municipal 2023 :**

Les courriers seront envoyés aux différentes associations de la commune pour un retour des articles avant la mi-décembre 2023. Un devis sera demandé à Neuville Impressions.

### **16/ Vœux du Maire :**

Monsieur le Maire propose le samedi 6 janvier 2024 à 20h00. La liste des nouveaux habitants est présentée aux conseillers.

### **17/ Rassemblement des guides aînées d'Europe :**

Un groupe d'environ 200 guides campera sur le terrain de foot la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre. Ils auront accès aux toilettes sous le préau.

### **18/ Achat cureuse :**

Serge BERTILLOT et Didier FENEON sont allés voir des cureuses d'occasion. Un achat de 3 500 euros TTC est proposé.

### **19/ Zone Blanche :**

Une demande de reconnaissance zone blanche avait été faite pour le Bois de Sarre. Des relevés ont été effectués en aout 2023 et le dossier n'a pas été retenu pour 2024.

### **20/ Remplacement du chauffe-eau de la cantine scolaire :**

M CLAUZEL a installé un chauffe-eau neuf pour un coût HT de 1 056.22 €.

### **21/ Déménagement de la Chapelle du Petit Bois :**

Les membres de l'association vont gérer en interne

## **22/ Compte rendu de la réunion secrétaire de Mairie :**

Une réunion organisée par la Communauté de Communes le Grand Charolais a eu lieu le mardi 17 octobre à Saint Vincent les Bragny. Catherine fait le point sur les différents sujets abordés :

1. Intervention de Guillaume NIVOT, responsable urbanisme et habitat
  - 2 Plan de formation mutualisé
  - 3 Le FPIC
  - 4 La boucle WhatsApp des secrétaires de mairie
  - 5 Le retour sur l'audit informatique des mairies
  - 6 La délibération relative aux tarifs communaux (venez avec vos délibérations de 2022, un tableau comparatif des prix pratiqué sera joint au compte rendu
  - 7 Transmission à venir de la synthèse des principales décisions du conseil communautaire à destination des Maires et secrétaires de Mairie

## **23/ Croix de l'ancienne école privée :**

Didier ROUX donne lecture d'un mail de la Paroisse de Charolles pour déplacer la croix qui se trouve dorénavant sur une propriété privée. Il sera proposé à l'évêché de la déplacer vers la Chapelle du Petit Bois.

## **24/ Cantine scolaire :**

Joëlle SAMPAIX aborde le sujet des menus à la cantine.

## **25/ Demande pour un panneau « Voie sans issue » :**

Le GPS fait prendre l'Impasse Les Seupes puis le chemin des Loups pour se rendre en direction de la commune d'Amanzé. Les nombreux véhicules qui s'engagent dans l'Impasse ont des difficultés à faire demi-tour au fond de l'Impasse. Un panneau « Voie sans issue » sera mis en place.

## **26/ Compte rendu de la réunion avec l'inspecteur de l'Education Nationale :**

Donné par Valérie PILLOUX qui s'est rendu à une réunion le mardi 10 octobre à Charolles

## **27/ Départ de locataires au 20 novembre 2023 :**

Didier ROUX donne connaissance de deux courriers reçus en recommandé le mercredi 18 octobre. M et Mme CARLIER vont quitter les 2 logements.

## **28/ Demande du Bar Restaurant : Les p'tits plats de Thomas :**

L'accès a été refait par l'entreprise Barraud de Changy. Pour éviter que des voitures s'y garent, et endommagent le revêtement, la commune propose de mettre des poteaux.

## **Questions diverses :**

### **1/ Réservation salle paroissiale :**

Quentin serait d'accord pour réserver 5 dates d'avance pour la commune comme on faisait précédemment.

### **2/ Secrétaire de Mairie en formation à Saint Julien de Civry par l'intermédiaire de centre de gestion :**

Marion SAUTRON de Paray le Monial viendra 4 mercredis après-midi à la mairie pour se former comme secrétaire de mairie. Elle se partage avec la commune de Poisson.

### **3/ PLUi :**

La commission se réunira le jeudi 14 décembre à 16h30 à la mairie de Saint Julien.

### **4/ Compte rendu du conseil communautaire du lundi 16 octobre :**

Patrice MAILY fait le point sur le budget principal.

La séance ordinaire du jeudi 19 octobre 2023 est levée à 23h30.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal à 20h30 :**  
**Vendredi 17 novembre 2023**  
**Vendredi 15 décembre 2023**

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Didier FENEON à Serge BERTILLOT

Jean-Marc DURY à Didier ROUX